

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

n°2026/02/07

Date de convocation
20 janvier 2026

L'an deux mil vingt six

le **LUNDI 02 FEVRIER 2026** à 18 Heures 00

le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
27 janvier 2026

Nombre de conseillers

Exercice : 26

Présents : 20

Votants : 21

Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET

Monsieur Guy BRAS - Mme Marie-Antoinette DESHORTIES -

Madame Anne-Caroline RATAJCZAK - Monsieur Stéphane FOURNIER -

Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ -

Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL - Monsieur Yves RAOULT -

Madame Micheline LAURENT - Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET -

Madame Christelle LEBAS - Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE -

Monsieur Thierry IMBERT - Monsieur Hubert CHIVET - Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ qui donne procuration à Monsieur Marc SERRA

Madame Chantal DECOCQ

Monsieur Philippe LEFEBVRE

Madame Audrey TISON

Monsieur Jean-Claude NOEL

Madame Sandrine SERGEANT

AT

Secrétaire de séance :

Monsieur Patrick BRUGUET

Objet : Approbation du Budget Primitif 2026
--

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les étapes de la construction du Budget Primitif 2026 qui a été soumis à la commission finances en date du 15 janvier 2026

Monsieur BRAS, adjoint aux finances, présente et commente le BP 2026

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2026, équilibré comme suit sans reprise des résultats :

En section de fonctionnement :

Dépenses : 4 388 358.33 €

Recettes : 4 388 358.33 €

En section d'investissement :

Dépenses : 871 708.20 €
Recettes : 871 708.20 €

Après délibération, le Conseil Municipal valide les propositions de Monsieur le Maire selon le vote suivant :

Pour	19
Abstentions	2
Contre	0

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 3 février 2026
Le Maire,
Alain CAYET.

